



CENTRALE D'ACHAT DE MEDICAMENTS ESSENTIELS, DE DISPOSITIFS MEDICAUX,
DE PRODUITS ET MATERIELS DE LABORATOIRE DU BURUNDI
CAMEBU

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/01
/S/2022-2023 POUR L'ENTRETIEN COURANT,
LA REPARATION DES VEHICULES ET LA FOURNITURE DES
LUBRIFIANTS.**

Date de Publication: 07/7/2022

Date d'ouverture : 01/8/2022

Bujumbura, Juillet 2022

de

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/ 01 /S/2022-2023 POUR L'ENTRETIEN COURANT, LA REPARATION DES VEHICULES ET LA FOURNITURE DES LUBRIFIANTS

Date de Publication: 07/7/2022

Date d'Ouverture : 01/8/2022

1. Objet.

La CAMEBU invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour **l'entretien courant, la réparation des véhicules et la fourniture des lubrifiants**. Les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de la CAMEBU, exercice 2022-2023

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les services prévus dans ce marché seront fournis chaque fois que l'Autorité Contractante en aura besoin, sur commande, pendant douze mois (12) mois. A cet effet, les prix proposés dans l'offre de l'attributaire resteront valables pendant les 12 mois que durera le contrat y relatif.

Le marché est constitué de deux lots composés de :

1^{er} lot composé de : 3 Camions

2^{ème} lot composé : 4Camionnettes + 2 Jeep Toyota Land Cruiser + 3 MiniBus + 1 Moto

4. Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution du présent marché est fixé à 12 mois, comptés à partir de la notification définitive du marché.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155, 156, 157 et 158 de la Loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'offres.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de la CAMEBU (www.camebu.net), ou être consulté tous les jours ouvrables de 8h00 à 15h30, heure locale à l'adresse ci-après:

Il pourra être obtenu physiquement au Secrétariat de Direction de la CAMEBU, sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél :22 28 73 00 /2228 73 01 /22 28 73 12 sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursable au compte N° 1101/001.04 (Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DUBURUNDI.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction de la CAMEBU et envoyée à l'adresse de la CAMEBU siège sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél :22 28 73 00 /22 28 73 01 /22 28 73 12, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendriers avant la date limite de remise des offres.

La CAMEBU répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'elle aura reçue au plus tard dans les dix 10 jours calendriers précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de la CAMEBU indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la CAMEBU sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11, B.P 1332 Bujumbura, Tél :22 28 73 00 /22 28 73 01 /22 28 73 12, au plus tard ~~le 01/08/2022~~ à **10 heures locales**.

Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'Appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP/ / S / 2022-2023, à n'ouvrir qu'en séance publique du 01 / 8 / 2022 à 10h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu ~~le 01/08/2022~~ à **10 h 30'** dans la salle des réunions de la CAMEBU.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un registre attestant leur présence.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

8. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter à partir de la date limite de remise des offres.

9. Garantie de soumission : Une garantie bancaire de soumission est exigée :
Un million deux cent mille francs burundais (1.200.000 FBU).

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre administrative et technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO) et à l'Offre financière la moins disante.

Le soumissionnaire devra être juridiquement apte et avoir les capacités techniques et financières prouvant qu'il est capable d'assurer l'entretien et la réparation d'un parc automobile de plus de Dix véhicules et une moto se trouvant aussi bien au Siège de la CAMEBU à Bujumbura.

11. Dispositions particulières pour le marché

L'entretien et la réparation des véhicules et moto, récemment achetés et qui sont encore sous-garantie consentie à l'achat se font au garage ayant fourni le véhicule ou la moto, et par conséquent ne sont pas concernés par le présent marché.

12. Eclaircissement/Renseignements.

Toute demande d'éclaircissements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendriers avant l'ouverture des offres.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adresseront leurs demandes au Directeur Général et Personne Responsable des Marchés Publics à la CAMEBU, sis au Quartier Industriel, Avenue Nyabisindu, N°11 , B.P 1332 Bujumbura , Tél :22 28 73 00 /22 28 73 01 /22 28 73 12.

Fait à Bujumbura, le ..05.... /..7.../2022

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEBU

Ph. Larissa ARAKAZA

